

## Compte rendu CA du 28 SEPTEMBRE 2018

Présents : Cécilia, Jérôme, Philippe, Pierre, Lola

Excusés et mandatés : Will, Marie Nicole, Samuel donnent pouvoir à Jérôme, Sébastien à Cécilia

Invitées : Amélie, Marjorie

### **Point VALIDATION DU CR DU CA DU 20 JUIN 2018**

- Charte vélo-école : Lola doit renvoyer aux membres du CA le document incluant les dernières modifications = version consolidée
- Commissions :
  - la commission local a commencé à travailler. Une réunion a eu lieu avec le Lieu-dit concernant le partage d'une vitrine et la mutualisation éventuelle de matériels. Cette réunion n'était pas officielle. Rafaele est intéressé pour intégrer cette commission. Mise en place d'un questionnaire (à compléter).
  - La commission communication : rien de nouveau mis à part l'action de formation menée par Maxime sur la mise en place d'un forum de discussion interne. A ce sujet, Il conviendrait de prévoir un moment en vue de tester ce forum.
  - LA commission aménagement : Ne s'est pas encore réunit officiellement mais a déjà travaillé dans le cadre du SCoT.

- Référent RH
  - Cécilia se propose en tant que référent RH et Jérôme en tant que co-référent.
  - Amélie se propose de demander à une association qu'elle connaît et qui a un référent RH de lui demander en quoi consiste ce rôle et qu'elles sont les missions qui sont dévolues au référent. Est-ce que les principales missions sont : l'entretien pro annuel / un rôle d'interface avec le CA (point de contact) ? Comment sont-ils désignés dans la structure ? Sont-ils choisis par les salariés ? Sont-ils désignés à l'issue d'une élection sans candidat ?

Décision prise à l'unanimité : Temporairement Cécilia est désignée comme Référent RH. Le mode de désignation sera tranché lors de la réunion gouvernance de fin septembre.

### **Point STATUTS ET RI**

- STATUTS
  - Sébastien a envoyé les statuts modifiés, le règlement intérieur
  - On tranche lors du présent CA sur ce qui a sa place dans les statuts et ce qui a sa place dans le RI.
  - Décision à l'unanimité : la prochaine réunion sur les statuts sera ouverte à tous les membres de l'association. Elle aura lieu lors de la réunion adhérents du jeudi 6 septembre à 18h30.
  - Il est demandé à Marjorie de mettre en page les statuts avec une partie dédiée à l'ancienne version des statuts et une partie dédiée à la nouvelle. L'idée est de faire relire une dernière fois la version modifiée au CA puis de soumettre le document à l'AGE.

ART 13 :

Le troisième paragraphe va dans le RI

Le quatrième paragraphe va dans le RI

Ajout : deux pouvoirs par personnes max.

ART 14 :

La seconde phrase va dans le RI  
Le quatrième paragraphe va dans le RI

ART 15 :

Ajout en fin de première phrase : « qu'il précise dans le RI. »

Revoir la formulation du dernier paragraphe.

ART 16 :

Modification de la seconde phrase : « Le RI décrit les modes d'organisation, de désignation des membres et de prise de décision du CA. »

Suppression de la phrase « les ateliers..... »

Ajout : « le RI peut être modifié par simple décision du CA. Les adhérents de l'association sont associés autant que possible au travail préparatoire de modification du RI. »

ART 17 :

Ensemble de l'article dans le RI

### **-REGLEMENT INTERIEUR**

Ajout à Animation vie associative : « tirage au sort, incitation au bénévolat, formation des bénévoles. »

Attention de prérogatives de cette commission se confondent avec les missions du secrétariat. A clarifier

- Sur les commissions :  
pas besoin d'avoir le détail des commissions dans le RI.  
Nécessité de préciser dans le RI ce que peut et ne pas faire une commission.  
Préciser également dans le RI la possibilité d'organiser d'autres types de groupes de travail que les commissions.

Charte de positionnement : « l'association **peut** se doter » au lieu de « l'association se dote ». Charte de positionnement et projet associatif à fusionner.

### **Point ORGANISATION DE LA JOURNEE DE CONCERTATION DE BAPAV DE FIN SEPTEMBRE**

- AGE  
Elle aura lieu le 22 septembre à la même occasion que le parking day et que la foire aux bénévoles. L'ODJ sera à envoyer le 8 septembre. L'AGE aura lieu le matin.

### **Point BUDGET COMPTA**

A compléter

### **Point RH**

Possibilité d'une embauche de septembre à décembre. Investissement de 12000 euros de l'épargne sur le nouveau poste.

Amélie : si on embauche il convient qu'il y ait sur ce poste une mission de recherche de financement (recherche aides à l'emploi). La fiche de poste inclura donc de la recherche de financement (réponse à des appels d'offre par exemple).

Jérôme : nécessité de préciser les missions du nouveau poste : si on embauche quelqu'un c'est pour faire quoi ?

-développement de la vélo école ? Potentiel –manne financière- de la vélo école notamment dans le cadre de services aux entreprises.

=> Naval groupe propose de faire intervenir Bapav pour (à euros / heure sur des actions de formation pour lesquelles Bapav est déjà outillée (pas de temps de préparation important en amont de l'action de formation).

=> en route vers l'emploi est également intéressé.

-structuration de l'atelier d'auto réparation ? c'est 30% du poste d'Amélie sur ses 80%.

Nécessité de fiabiliser les permanences qui sont assurées souvent par Léo – service civique.

-urbanisme ? rédaction du livret blanc en prévision des élections municipales.

-fonctions support : RH et comptabilité.

Problème avec Semafor : Besoin de prendre rdv avec eux.

Cécilia : propose de venir en appui en étant embauchée temporairement : contrat court pour pallier la surcharge de travail.

Si Cécilia devient employé de BaPaV, elle devra démissionner du CA.

Amélie : pense qu'il convient de pérenniser les activités actuelles. Annonce qu'elle partira de BapaV à la fin de son contrat en mai 2019.

Décision : prochain CA prise de décision sur la future embauche.

Atelier : est-ce qu'on l'ouvre en septembre ou est ce qu'on fait comme pendant la période estivale ?

Possibilité de le fermer un jour en plus pour le mois de septembre.

Service civique

Recherche de service civique pour la vélo école et la communication.

Il y a eu 3 candidatures dont celle de notre ancien stagiaire Romain.

Est-ce que on accepte qu'un stagiaire devienne service civique. Pour Jérôme pourrait revenir à pérenniser une situation précaire et préférerais une embauche. Romain est de toute manière disponible à partir d'octobre. Sur le principe les membres du CA sont d'accord pour le prendre lui (il connaît déjà la structure, est sérieux et compétent).